

COUPE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE VTT XC 2024

REGLEMENT

DEFINITION :

La Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC est une organisation de la commission régionale de VTT, les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

PARTICIPATION :

Les manches de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sont ouvertes aux licenciés FFC toutes catégories. L'organisateur peut ouvrir sa course aux non licenciés titulaires d'un certificat médical et d'une carte à la journée.

CATEGORIES / HORAIRES

- U15 H/F 9h30
- U13 H/F 10h30
- U11 /U9 11h15

Horaires préconisés pour les courses jeunes

Remise des Prix Catégories : Poussin / Pupille/ Benjamin / Minime 13h00

- Cadets 12h00
- Masters 1 et + 13h30
- Dames (Cadettes/Juniors/dames) 13h30 + 2 mn ou plus suivant circuit
- Espoirs / Seniors / juniors 15h00

Pour les courses adultes horaires fixe

CLASSEMENTS :

A l'issue de chaque manche, les points suivants seront attribués : 150, 147, 144

Le Championnat de Bourgogne Franche Comté en plus de permettre de décerner le titre de Champion de BFC de la discipline sera compté comme une manche à part entière de la Coupe de Bourgogne Franche Comté VTT XC : cette manche ne sera pas ouverte aux coureurs hors comité

Le classement provisoire à l'issue de chaque épreuve déterminera les mises en grille

Les classements complets de l'épreuve devront parvenir au comité régional et au responsable des classements provisoires (crvtcomitebfc@gmail.com) au plus tard le mardi suivant l'épreuve. (Envoi effectué par l'arbitre responsable de la journée) Ils seront disponibles sur le site du comité ainsi que le classement général provisoire.

CIRCUIT/ SECURITE :

Le parcours de l'épreuve de cross-country format olympique devra être long d'environ 5 km ou 15mn (à partir de la catégorie Cadet) et devra présenter une variété de terrains capables de mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants.

Les organisateurs veilleront à faire une zone de départ pour la mise en grille en dehors du circuit.
Une zone technique simple ou double doit être aménagée sur le circuit pur les courses cadets et +

Le temps de course du premier coureur des catégories suivantes doit se situer dans une fourchette de temps tel que :

Cadet/Cadette /Junior F 0h45 1h00

Junior Homme/ Master / Femme 1h15 1h30

Elite Homme 1h20 1h40

Minime 30 mn

Benjamin 20mn

Pupille 15 mn

Poussin 10mn

Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

PLAQUE :

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques. Les plaques serviront pour les Coupes et les TRJV pour les catégories Jeunes.

Série plaques par catégories :

De 1 à 99	ESPOIR/ SENIOR
De 100 à 170	JUNIOR
De 200 à 299	MASTER
De 300 à 330	FEMME
De 350 à 370	JUNIOR F
De 400 à 550	CADET/CADETTE
De 600 à 770	MINIME
De 800 à 970	BENJAMIN
De 1000 à 1140	PUPILLE
De 1200 à 1299	POUSSIN

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Une plaque vierge sera utilisée en cas d'oubli de la plaque attribuée et le numéro du coureur sera inscrit avec un gros marqueur par l'organisateur. La plaque sera obligatoire et vendue 3€

Attribution des plaques :

Suivre l'ordre établi dans le règlement. Prendre les plaques en suivant. Ne pas attribuer un second numéro à un coureur qui a déjà couru. Rechercher le numéro du coureur sur le listing reçu le jeudi avant la course. En cas de doute, contacter le Président du Jury.

MISE EN GRILLE :

Après appel, suivant classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC pour les pré-inscrits. **Les inscrits sur place seront mis en fond de grille.**

1^{er} épreuve tirage au sort.

Les coureurs de notoriété de niveau national (points UCI) seront réintégrés sur les grilles après demande auprès du président du corps arbitral lors de l'émargement du coureur s'ils sont préinscrits (**sauf pour la 1^{ère} manche : tirage au sort**)

Concernant la course Juniors Hommes, Espoirs Hommes, Séniors chaque ligne, pour les préinscrits, sera composée de 4 Juniors Hommes suivant le classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC Junior Homme et 6 Espoirs Hommes, Séniors selon le classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC Espoirs Hommes, Séniors pour une ligne de 10
Idem pour la course élite dame/junior. Les cadettes sur les lignes suivantes.

Sur-classement :

Tout sur-classement dans la catégorie supérieure doit être soumis au MTT et recevoir son aval par écrit.

DROIT D'ENGAGEMENT :

Montant de l'engagement senior H/F	13€
Cadets/cadettes)	10€
Minimes	5€ pour les coureurs inscrits sur le listing CICLEWEB

Pour l'ensemble des épreuves : **Majoration si inscription sur place le jour de la course.**

- Montant de l'engagement sur place 17€ pour les adultes, 14€ cadets, 9€ minimes

° UNE PARTICIPATION DE 2€ PEUX ETRE DEMANDE POUR LE CHRONOMETRAGE PAR PUCES

DOTATION / GRILLES DE PRIX :

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires à l'issue de chaque manche est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix.

L'organisateur a libre choix de sa remise de prix.

La commission régionale VTT récompensera via un trophée le meilleur club sur les manches de la coupe BFC suivant un barème de points attribués au 5 premiers de chaque catégorie.

5 points au premier

4 points au 2ème

Etc.....